



Conseil économique
et social

RECTIFICATIF

Réf. : No de vente F.93.I.23
(E/CONF.85/3)

17 décembre 1993
New York

SIXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA NORMALISATION
DES NOMS GEOGRAPHIQUES

New York, 25 août-3 septembre 1992

Vol. I. Rapport de la Conférence

Chapitre III, résolution 12

Remplacer le paragraphe du dispositif par le texte suivant :

Recommande que le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques :

a) Prenne note des méthodes de travail mises en place, en ce qui concerne la toponymie antarctique, par le Groupe de travail sur l'information géodésique et géographique du Comité scientifique de recherche antarctique;

b) Etablis des liaisons avec le Comité en vue de promouvoir entre les deux organes une communication dans le cadre de laquelle le Comité présentera périodiquement au Groupe d'experts un rapport écrit sur ses activités.

E/CONF.85/3/Corr.1